

L'ÉLEVATION DU STATUT DE LA FEMME (PARTIE 3 DE 5) : UNE DIFFÉRENCE FONDAMENTALE

Évaluation: 5.0

Description: Tiré d'une conférence prononcée à l'Université McGill, au Canada, sur l'élévation du statut de la femme, en islam. Partie trois : la différence entre les visions du monde islamique et occidentale, et un survol de quelques-uns des droits octroyés aux femmes, par l'islam, il y a 1400 ans.

Catégorie: [Articles](#) [Sujets actuels](#) [Femmes](#)

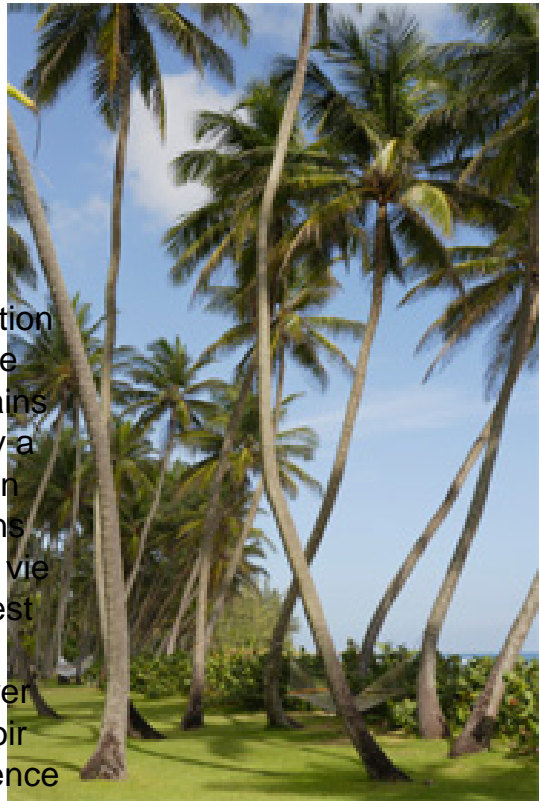
par: Ali Al-Timimi

Publié le: 09 May 2011

Dernière mise à jour le: 09 May 2011

Posons-nous maintenant la question : quel est le but de la création? Pour quelle raison l'être humain existe-t-il, sur terre, et quel but cherche-t-il à atteindre? Que lui arrivera-t-il s'il s'efforce d'atteindre ce but et que lui arrivera-t-il s'il ne fait point d'efforts pour l'atteindre?

Comme l'islam est une religion basée sur la révélation de Dieu et qu'elle constitue donc la vérité venant de Sa part, les musulmans croient que les êtres humains existent dans un but bien précis, sur terre, et qu'il y a de la sagesse dans tous les éléments de la création de Dieu. Rien de ce que Dieu a créé ne l'a été sans sagesse. Dieu n'a pas créé cet univers en vain; la vie humaine a une raison d'être et cette raison d'être est clairement expliquée dans les enseignements de l'islam. Les êtres humains ont été créés pour adorer Dieu. Dans un verset du Coran, Dieu affirme n'avoir créé les humains que pour qu'ils L'adorent. L'essence de l'humanité est donc la même chez l'homme et la femme, car ils ont la même raison d'être, qui est d'adorer Dieu. Et il s'agit là de la chose la plus importante dans la culture et la civilisation islamiques.



La culture et la civilisation islamiques prennent racine dans la croyance religieuse. Mais dans quoi la civilisation américaine prend-elle racine? Dans les écrits des pères fondateurs des États-Unis. Elle prend racine dans la Déclaration d'Indépendance et dans les idéaux qu'elle contient. Elle prend racine dans la Constitution des États-Unis et dans les arguments pour la monarchie ou la démocratie qui furent rédigés par certains écrivains ou pères fondateurs. Elle prend donc racine dans la pensée

politique. Oui, on y trouve quelques traditions qui remontent plus loin et qui proviennent du christianisme, mais elle demeure essentiellement une pensée politique, tandis que l'islam est, essentiellement, une religion.

La civilisation islamique – une civilisation vieille de 1400 ans – est enracinée dans la religion. Pour le musulman, l'objectif ultime est de servir Dieu et de L'adorer de façon exclusive; c'est d'ailleurs ce que signifie le mot « musulman ».

Être musulman ne signifie pas faire partie d'une race ou d'une ethnie. Être musulman signifie être soumis. L'islam signifie la soumission, de plein gré, à la volonté de Dieu. L'islam est donc une religion de soumission. L'un des aspects importants de l'islam est que les hommes et les femmes partagent la même raison d'être, le même objectif et les mêmes responsabilités, car ils doivent tous attester que rien ni personne ne mérite d'être adoré à part Dieu et que Mohammed est Son messager. Les hommes et les femmes sont tous obligés d'accomplir cinq prières quotidiennes, la prière constituant le deuxième pilier de l'islam (après l'attestation de foi). Ils sont tous obligés de jeûner le mois de Ramadan, d'accomplir le pèlerinage, à la Mecque, au moins une fois dans leur vie (s'ils en ont les moyens), de donner en charité, d'avoir les mêmes croyances, la même moralité et le même code de conduite.

Les hommes, comme les femmes, affichent le même type de comportement islamique, lequel distingue le musulman du non-musulman. Et cela est très important, car cela représente une rupture avec les traditions religieuses un peu partout dans le monde. Par exemple, cinquante ans avant la naissance du prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui), qui est né vers l'an 560 de notre ère, il y eut un débat entre archevêques, en France, à savoir si la femme possédait ou non une âme et si oui, quelle était alors sa raison d'être, sur terre? Était-ce d'adorer Dieu? Et si oui, irait-elle au Paradis? À la fin, on décida que oui, la femme possédait une âme – décision qui se démarquait des traditions antérieures – mais que sa raison d'être n'était pas uniquement d'adorer Dieu, mais aussi de servir l'homme.

Mais, en islam, la soumission ne signifie pas que la femme doive se soumettre à l'homme, mais que les hommes et les femmes se soumettent tous à Dieu. À la lecture du Coran, on comprend clairement que les croyants et les croyantes auront accès au Paradis, qui est l'objectif ultime du musulman et qui est à la base de la civilisation islamique. De même, ceux qui sont désobéissants et rebelles et qui refusent de se soumettre à Dieu recevront tous le même châtiment, qu'ils soient hommes ou femmes. C'est pourquoi le Coran s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Dans la langue arabe, il existe deux types de verbes, l'un masculin et l'autre, féminin. Alors le Coran utilise les deux types de verbes et s'adresse donc aux deux sexes. Je ne réciterai pas toutes les sourates où l'on retrouve les deux types de verbes, mais elles sont là et n'importe qui peut les lire.

Pour résumer : les hommes et les femmes partagent la même humanité, ont la même raison d'être, sur terre, et espèrent la même rétribution ultime, qui est l'objectif pour lequel ils travaillent, collectivement, en tant qu'êtres humains. Et cela, comme je l'ai dit

plus tôt, s'inscrit en rupture avec les autres traditions religieuses et avec la pensée politique et sociale qui prévalait, chez les philosophes, avant la venue de l'islam. Et suite à cela, l'islam a octroyé aux femmes des droits qu'elles prennent, certes, pour acquis, de nos jours, mais qui ne l'étaient point il y a 1400 ans. Ces droits, comme le droit de posséder des biens et d'en disposer à sa guise (dans le respect des lois de l'islam) et les droits politiques, comme signer un traité avec des ennemis, sont des droits relativement récents, en Occident.

L'un des droits accordés par l'islam, à l'époque du prophète Mohammed, était que si une femme accordait sa protection à un combattant faisant partie d'une armée de non-musulmans, cette protection devait être respectée. Ce fut d'ailleurs le cas d'une femme faisant partie des compagnons du Prophète. Chez les chrétiens, on appelle ces compagnons « disciples ». Mais les disciples, ou compagnons, de Mohammed se comptaient par centaines et même par milliers et ne se limitaient pas à douze, comme ce fut le cas pour Jésus (que la paix soit sur lui). Et il y avait, parmi ces compagnons, des hommes comme des femmes. Lorsque le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) se rendit à la Mecque, une des femmes qui faisaient partie des compagnons, et qui s'appelait Oumm Hani, accorda sa protection à des membres de sa famille. Son frère, Ali ibn Abi Talib, qui était l'un des proches compagnons de Mohammed et qui avait épousé la fille de ce dernier, voulut exécuter deux des hommes sous sa protection, car ils étaient connus pour nuire aux musulmans et les combattre. Alors Oumm Hani alla voir le prophète Mohammed pour lui expliquer la situation et celui-ci reconnût la protection qu'elle leur avait accordée.

C'est ce que nous pouvons appeler, dans la terminologie d'aujourd'hui, un droit politique. Accorder une protection à une personne en période de guerre est une notion relativement récente, en Occident, mais elle existait déjà, il y a 1400 ans, dans le monde musulman.

Par ailleurs, dans ce que nous pouvons appeler la participation à la vie publique, il y a certains actes d'adoration qui se font publiquement, en islam, et d'autres actes qui se font en privé. L'un des actes publics est le pèlerinage, qui est un des piliers de l'islam, et auquel participent autant les femmes que les hommes. Il y a également les deux prières de l'Aïd, deux fois l'an, l'une à la fin du pèlerinage et l'autre, à la fin du Ramadan, auxquelles participent les hommes et les femmes. Dans le même esprit, un verset du Coran nous apprend que le comportement social des hommes et des femmes est le même, en islam :

« Et les croyants, hommes et femmes, sont les alliés (et protecteurs) les uns des autres; ils enjoignent le bien et interdisent le blâmable, ils accomplissent assidûment la prière, acquittent la zakat et obéissent à Dieu et à Son messenger. » (Coran: 9:71)

Puis, Dieu Se montre miséricordieux envers eux, car Il est Puissant et Sage.

L'adresse web de cet article:

<https://www.islamreligion.com/fr/articles/850/l-elevation-du-statut-de-la-femme-partie-3-de-5>

Copyright © 2006 - 2023 IslamReligion.com. Tous droits réservés.